

# La berce du Caucase

**Danger**

## Attention : plante invasive !

Nombre de plantes ornementales ont été introduites dans nos parcs et jardins, bien loin de leur aire de distribution naturelle. La plupart sont parfaitement inoffensives. Il arrive toutefois que certaines d'entre elles s'échappent, se multiplient et colonisent les milieux naturels. Elles peuvent y occasionner d'importants dommages écologiques, économiques ou sanitaires.

La berce du Caucase ou berce géante, est l'exemple type de la plante invasive. Depuis quelques années, elle est en forte progression en Wallonie et source de nombreuses nuisances. Ses populations font aujourd'hui l'objet d'un recensement approfondi sur tout le territoire wallon, préalable à la mise en place d'un vaste plan de lutte

**1 Qui s'y frotte s'y brûle !**



Loughborough University

Ne la touchez pas ! La berce du Caucase contient des substances chimiques dites «photo-sensibilisantes». Au contact de la peau, et en combinaison avec les radiations UV de la lumière solaire, elles provoquent de sévères brûlures.

Le contact initial avec la plante est indolore; les symptômes apparaissent seulement après quelques heures. En cas d'exposition à la sève de la plante, lavez soigneusement la peau avec de l'eau et du savon et évitez de l'exposer à la lumière du soleil pendant quelques jours. Appliquez une crème pour brûlures si des cloques apparaissent.

Les dommages

**2 La biodiversité menacée**



Eva the Weaver

La berce du Caucase est dotée d'une taille exceptionnelle et d'une croissance rapide. Elle pousse souvent en formant des peuplements denses.

Elle étouffe et élimine les plantes indigènes là où elle s'installe. Elle envahit de nombreux milieux tels que les talus, les friches, les bords de rivière, les prairies humides ou les lisières forestières. La berce géante présente également un comportement envahissant dans les jardins et les espaces verts.

**3 Comment la reconnaître ?**



Fleurs blanches disposées en grandes ombelles, dont la principale a un diamètre > 20 cm et comprend plus de 50 rayons. Les fleurs apparaissent en juin-juillet sur les plantes âgées de plus de 2 ans.

Taille comprise entre 1,5 et 4 mètres de haut.

Feuilles matures dentées et profondément découpées.

Graines ovales marquées de sillons bruns renflés à leur extrémité.

L'identification

RPS Group Plc

**Berce commune: inoffensive**

**Comment les distinguer ?**

**Berce du Caucase: dangereuse**



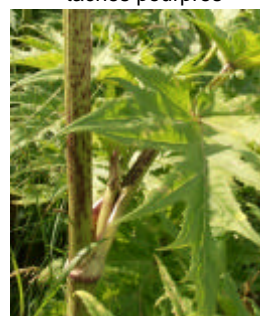
Ombrelle principale : moins de 30 rayons

Feuilles plutôt arrondies



Tige verte

Tige couverte de taches pourpres



Ombrelle principale : plus de 50 rayons

Feuilles dentées et très découpées



Fiche réalisée dans le cadre du Plan Communal de Développement de la Nature

Renseignements: <http://environnement.wallonie.be/berce>  
Service Environnement de la Commune d'Esneux